



## Plage des Célestins

*Baignade du samedi 2 juillet au dimanche 28 août 2016*

Les Promenades et Plages du Lac d'Allier prolongent sur 1,5 km l'Esplanade du Lac d'Allier, de la Rotonde jusqu'à la Plage des Célestins, offrant au bord de la rivière un parcours dédié à la détente et aux loisirs.

Rouverte à la baignade en 2007 et réaménagée en 2014, la plage des Célestins est un lieu de détente et de jeux : pataugeoire et aire de jeu, structure de jeu pour les enfants de 2 à 8 ans (toboggan, filet à grimper...), terrain de basket, play-ground (25m x 12m) pour le beach-volley ou le beach-soccer, jeu d'eau, cabines de plage, pontons, douche extérieure, poste de surveillance, borne fontaine, buvette, location de transats, table basse et parasol, tables de pique-nique... et le Bar de la Plage ouvert tout l'été !



☛ La plage est accessible aux personnes à mobilité réduite : tapis d'accès à l'eau, sanitaire adapté...



### La baignade surveillée

Pour le 10<sup>ème</sup> été, la baignade est autorisée à la Plage des Célestins. Du 2 juillet au 28 août, la baignade sera surveillée tous les jours de 11 heures à 19 heures, par des équipes qualifiées (surveillants titulaires du B.N.S.S.A. Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique).

La zone de baignade autorisée s'étend, au niveau de la Plage des Célestins où le courant est très faible, sur **70 mètres de long, 25 mètres de large et au maximum 1,80 mètre de profondeur** avec un petit bain pour les enfants (30 x 12 m et profond de 0,60 m maximum).

En cas de conditions climatiques défavorables ou de problème de qualité des eaux, la baignade peut être interdite. Elle demeure interdite hors de cette zone de baignade et en dehors des heures de surveillance. Les conditions de baignade sont indiquées par la couleur du drapeau hissé sur le mât :

- drapeau vert : baignade autorisée et absence de danger particulier
- drapeau jaune orangé : baignade dangereuse mais surveillée
- drapeau rouge : baignade strictement interdite

Si aucun drapeau n'est hissé sur le mât, la zone est interdite à la baignade car non surveillée.

### La qualité de l'eau

Des prélèvements hebdomadaires sont effectués (par Eurofins ou l'ARS-DT03) et analysés par Eurofins Laboratoire Cœur de France à Moulins. Les résultats sont communiqués par l'ARS DT 03 : l'Agence Régionale de Santé à Yzeure. Afin d'être réactif, tant pour l'éventuelle fermeture de la baignade, que pour sa réouverture, les services de la Ville effectuent des prélèvements complémentaires tous les après-midi (du lundi au vendredi), analysés grâce à un procédé reconnu internationalement (procédé Colilert 18), assurant un résultat 18h plus tard (affiché le lendemain matin).

#### CONTACTS PRESSE

VILLE DE VICHY / DIRECTION DE LA  
COMMUNICATION

Dominique Lagrange / Marie-Bénédicte  
Reynard

04 70 30 55 12

communication@ville-vichy.fr

[www.ville-vichy.fr](http://www.ville-vichy.fr)

OFFICE DE TOURISME ET DE THERMALISME

Franck Chavaillon / Philippe Gendre /  
Céline Lescoche

04 70 98 71 94

c.lescoche@ville-vichy.fr

[www.vichydestinations.com](http://www.vichydestinations.com)